

1. *Approbation du procès-verbal de la séance du 25 avril 2017*

Après vérification des votes d'approbation des procès-verbaux des séances du 29/09/2016 et du 10/11/2016, le procès-verbal de la séance du 25 avril sera modifié comme suit :

Vote n°1

Les procès-verbaux des séances du 29/09/2016 et du 10/11/2016 sont approuvés sous réserve des corrections signalées au précédent CHSCTD.

Votes pour : 6 Votes contre : 0 Abstention : 1

Vote n°1

Le procès-verbal de la séance du 25 avril 2017 est soumis au vote des membres du CHSCTD, après enregistrement de la correction du point 1 relative au décompte des voix exprimées pour l'approbation des procès-verbaux des séances du 29/09/2016 et du 10/11/2016.

Votes pour : 7 Votes contre 0 Abstentions : 0

2. *Avis et vœu*

AVIS n°1 – Conditions thermiques

Les températures dans les établissements, écoles et services atteignent des niveaux difficilement supportables, bien au-delà des 30°. Le CHSCTD de l'Essonne demande au Directeur Académique de saisir en urgence Madame la Préfète de cette situation pour qu'une réflexion soit menée avec le Conseil Régional, le Conseil Départemental, les mairies pour fournir les moyens nécessaires après une étude concertée des situations locales. (fermeture d'établissement ou école, changement d'emploi du temps peuvent être envisagés).

Vote pour 7 Votes contre : 0 Abstentions : 0

VOEU n°2

Dans le respect de l'article 57 du décret n°82-453 du 28 mai 1982, il est demandé l'organisation avant la fin de l'année scolaire 2016/2017 d'un CHSCTD spécial consacré au regroupement des CIO de Chilly-Mazarin et Savigny et des CIO de Massy et Les Ulis.

Votes pour : 7 Votes contre : 0 Abstentions : 0

3. *Compte rendu de la visite à l'école La Nérac de Boussy-Saint-Antoine*

La visite portait sur la thématique retenue par le CHSCTD, « l'accueil des nouveaux personnels ». La richesse des échanges a permis d'élaborer des propositions qui seront validées au prochain CHSCTD.

4. *Approbation des travaux des groupes de travail 2016/2017*

Les documents produits par les groupes de travail seront transmis aux écoles, établissements, CIO et DSDEN à la rentrée scolaire. Ils concernent :

- La fiche pratique « Ce qu'il faut savoir au sujet de l'amiante »
- La fiche pratique « la communication autour des travaux »

- Le kit registres (circulaire, usage des registres, « check-list de mise en place, affiche de localisation des registres)
- La page de présentation du CHSCTD à destination des personnels et pour affichage dans les lieux accessibles à tous les personnels.

5. Propositions pour le programme de travail 2017/2018

Le premier CHSCTD 2017/2018 arrêtera les sujets à traiter prioritairement et à choisir

Continuité de sujet traité en 2016/2017

- **Accueil des nouveaux personnels** (dernière visite à programmer sur ce thème et élaboration de propositions)

Sujets retenus et non traités en 2016/2017

- **Comment repérer les situations de risques psychosociaux ?**
- **Gérer les inquiétudes liées aux maladies contagieuses**
-

Sujets évoqués en 2016/2017

- **La santé du professeur d'EPS**
- **Le travail en laboratoire**

Sujets nouveaux

- **Le bruit**
- **Les ambiances thermiques**
- **Impact des nouvelles technologies sur la santé au travail**

6. Situations particulières

BRIIS-SOUS-FORGES Collège Jean-Monnet

Une commission de réforme spéciale s'est réunie pour étudier les dossiers d'accident du travail déposés par des personnels du collège suite aux événements de 2013.

CORBEIL-ESSONNES – Collège Léopold Sédar-Senghor

Le Conseil Départemental a fait le point sur les travaux réalisés et commandés pour le local EPS et la sécurisation du collège.

CORBEIL-ESSONNES - Lycée Doisneau

Il est fait part de rumeurs courant dans le lycée concernant l'ouverture de 4 nouvelles classes à la rentrée.

Il est répondu que les ouvertures de classes se font toujours avec l'accord de la collectivité territoriale, qui est à même de connaître les capacités d'accueil.

Dans le cas du lycée Doisneau, il ne s'agit pas d'ouvertures de classe, mais de la montée pédagogique de 2^{nde} en 1^{ère}, avec des effectifs importants et sans incidence sur les locaux.

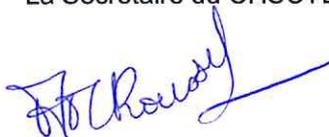
Situations individuelles évoquées

ARPAJON – Lycée Michelet

EVRY – Collège Montesquieu

ÉTAMPES – école Elsa Triolet

La Secrétaire du CHSCTD



Anne-Marie ROUSSEL

Le Directeur Académique,



Lionel TARLET